



La Parole du Rav Brand

Concernant le jour de Kippour, la Torah dit : « Ce sera pour vous un jour de repos, et vous mortifierez vos âmes. Le 9 [Tichri] au soir, du soir jusqu'au soir, vous célébrerez votre repos » (Vayikra 23,32).

Pourquoi le texte précise-t-il « le soir du 9 », alors que Kippour ne commence que le soir du 10 Tichri ? La Guemara répond : « Pour nous enseigner que celui qui mange et boit le 9 Tichri, la Torah le considère comme s'il avait jeûné le 9 et le 10 Tichri » (Bérakhot, 8b). Pourquoi est-il gratifié si généreusement par la Torah pour avoir mangé le 9 ? De plus, vu que le 10 on jeûne effectivement, ne suffisait-il pas de dire : « Celui qui mange et boit le 9, la Torah le considère comme s'il avait jeûné le 9 » ? Pourquoi ajouter « comme s'il avait jeûné le 9 et le 10 » ?

On trouve fréquemment dans la Torah cette notion de « comme si » : « Celui qui transgresse le Chabbat, la Torah le considère comme s'il avait transgressé toutes les mitsvot. Celui qui respecte le Chabbat, la Torah le considère comme s'il avait accompli toutes les mitsvot. Celui qui porte un tsitsit, la Torah le considère comme s'il avait accompli toutes les mitsvot (Sifri, Dévarim, 11, 31-32). Celui qui se met en colère, la Torah le considère comme s'il avait pratiqué l'idolâtrie », (Chabbat, 105b) etc. Quel est le sens de cette expression ?

En fait, certains craignent de s'engager dans le chemin de la Torah, considérant qu'effectuer les 613 mitsvot dépasse leurs capacités. Mais du fait « qu'une mitsva entraîne une autre mitsva », la réussite est plus facile que l'homme ne se l'imagine avant de commencer. Et certaines mitsvot ont tout particulièrement la vocation d'entraîner l'homme vers d'autres mitsvot. Dès

lors, pour que l'homme voie la réussite finale dans un proche avenir et afin qu'il décide de s'engager, on lui dit la vérité : « Celui qui respecte le Chabbat, la Torah le considère comme s'il avait accompli toutes les mitsvot ». La même chose existe pour le mal. Pour ceux qui veulent fauter en considérant qu'un seul péché n'est pas tragique », nous devrions leur faire remarquer que malheureusement, à cause du principe qu'une avéra entraîne une autre avéra (Avot 4,2), ils arriveront plus vite qu'ils ne le pensent à transgresser toute la Torah. Et certains péchés et comportements ont la capacité toute particulière de conduire vers l'abîme. On leur dit alors la vérité : « Celui qui transgresse le Chabbat, la Torah le considère comme s'il avait transgressé toutes les mitsvot », ou encore : « Celui qui se met en colère, la Torah le considère comme s'il avait pratiqué l'idolâtrie ». Il s'engouffrera ainsi dans une spirale qui le conduira à d'autres péchés jusqu'à ce qu'il en arrive à transgresser toute la Torah (Chabbat, 105b). L'expression « comme si » invite à considérer la fin du parcours dans lequel on s'est engagé. Venons-en au jour de Kippour. Untel pourrait craindre de jeûner : pour lui faciliter l'accomplissement de la mitsva, la Torah lui ordonne de manger et de boire le 9 Tichri. Il fêtera alors le jour de Kippour et il s'y préparera joyeusement. Cette mitsva le mènera à jeûner sans difficulté le 10 du mois. Avant même qu'il ne commence à jeûner le 10, on lui dit : « Celui qui mange et boit le 9 Tichri, la Torah le considère comme s'il avait jeûné le 9 et le 10 », afin qu'il ait l'impression que c'est comme s'il l'avait fait. Ainsi, il lui sera facile de jeûner le 10.

Rav Yehiel Brand

La Paracha en Résumé

- Cette Paracha est allusive dans sa majorité ; elle est pleine de remontrances.
- Il est dit que dans cette Paracha est résumée l'histoire du monde jusqu'à sa fin.
- Moché donne ses dernières recommandations et rappelle que la Torah est notre vie et que c'est grâce à

elle que Hachem nous a donné la terre.

- Hachem annonce à Moché qu'il va mourir. Il lui permet de voir la terre depuis la montagne. Il est dit que Hachem lui a montré tout ce qui se passera jusqu'au Machia'h, (pour très bientôt, amen).

Enigmes



Enigme 1 : Certaines berakhot sont récitées à la vue de certaines créatures. Mais il y en a trois qu'il est interdit de contempler. Lesquelles ?

Enigme 2 : Le village de Cent-le-Vieux compte exactement 100 habitants. Le plus âgé est né en 1900 et tous les habitants sont nés une année différente, mais tous le 1er janvier. En 1999, la somme des quatre chiffres de l'année de naissance de David est égale à son âge. Quel est l'âge de David ?

Réponses Roch Hachana

Enigme : Il est écrit dans le Choul'han Aroukh (ימין) (ה) que celui qui est à moitié esclave et à moitié libre ne peut rendre quitte personne et même pas lui-même de la mitsva de chofar et il faudra qu'un homme libre (à 100%) sonne pour lui pour le rendre quitte.

Rébus :

Ail / Homme / A / Râteau / Lame היום הרת עולם

Réponses Nitsavim

Enigme 1: Adam, Hava et Kain qui sont nés les 3 le même jour (Sanhédrin 38b, Tossefot)

Enigme 2: 4, 4, 3 car : Un (2 lettres), Deux (4 lettres), Trois (5 lettres), Quatre (6 lettres), ...

Charade: Go Frites Va Mais La'h (liquide)

Rébus :

Lait / Mât / Âne / A qui / Motte / n' / A / Ail / Homme / l' / Oslay / Âme למען הקים אתך היום לו לעם

Yaacov Guetta

**Pour soutenir Shalshélet
ou pour
dédicacer une parution,**

contactez-nous :
Shalshélet.news@gmail.com

Quelques rappels pour la veille de Kippour :

1) Il est une Mitsva de manger et de boire plus qu'à l'accoutumée la veille de Kippour [Choul'han Aroukh 604,1; Michna Beroura 604,1]. C'est pourquoi on tâchera de penser à accomplir cette Mitsva au cours des différents repas (**Voir Choul'han Aroukh 60,4**). Aussi, il sera recommandé de faire au moins une fois motsi. [**Halikhote Moéd perek 6,7**]

Les femmes et les personnes malades (qui mangent le jour de Kippour) sont également concernées par cette Mitsva. [**Yabia omer Tome 1 O.H Siman 37**]

Il est permis de manger ou boire encore après la séouda hamafseket tant que l'on n'a pas émis le souhait de prendre sur nous le début du jeûne après avoir mangé la séouda hamafseket. [**Choul'han Aroukh 608,3**]

2) Les femmes n'oublieront pas de réciter la bénédiction de «Chéhé'héyanou». Cette bénédiction est généralement récitée après avoir allumé les Nérotés.

Il est important de préciser que tous les interdits en vigueur le jour de Kippour prennent effet une fois cette bénédiction récitée.

Aussi, on n'oubliera pas au préalable d'allumer une veilleuse afin de réciter la berakha de "méoré haech" à la sortie de Kippour dans la Havdala. [**Hazon Ovadia page 256**]

3) Il sera impératif de demander Mé'hila la veille de Kippour à son prochain à qui on aurait commis du tort, et de se réconcilier avec toute personne avec qui on ne s'entendait pas, car il est bien connu que Yom Kippour ne pardonne pas les fautes commises envers son prochain. [Choul'han Aroukh 606,1]

David Cohen



Valeurs immuables

« Souviens-toi des jours d'antan, méditez sur les années, de génération en génération. » (Dévarim 32,7)

Le plus souvent, les égarements de l'homme sont dus à un manque de réflexion. On refuse de croire que le passé ait le moindre rôle à jouer et on subit les conséquences de cette triste myopie. Moché Rabénou exhorte le peuple à prendre conseil auprès de ceux qui, grâce à leur expérience, ont acquis une très large vision des événements passés. L'enseignement est clair : l'homme doit continuellement se souvenir, analyser et comprendre la relation entre les actions passées et les conséquences qui en découlent. Des générations successives ont succombé en raison de leur immoralité, leur avidité et leur agressivité. Même le souvenir du mal et de ses effets devient alors une source d'apprentissage.

La voie de Chemouel 2

Jeux de main

Nul ne l'ignore à présent, lorsque la Torah conte la vie de nos ancêtres, elle ne relève que les détails les plus pertinents, susceptibles de servir aux générations futures. Il n'est donc pas rare que le récit fasse abstraction de périodes entières. C'est le cas en l'occurrence du règne d'IchBochet, un des derniers fils de Chaoul encore en vie, n'ayant pas participé à la bataille fatidique de Guilboa. Les versets précisent seulement qu'Avner, ancien bras droit de son père, parvint à fédérer la quasi-totalité du peuple sous sa bannière pendant près de deux ans. Sachant que de son côté, David régna sur la tribu de Yéhouda pendant sept ans et demi, cela signifie que les autres tribus furent livrées à elles-mêmes durant cinq ans et demi, sans que l'on sache exactement à quel moment.

Au passage, on peut également se demander pourquoi les Israélites mirent autant de temps à rallier le parti de David. Certes, il est déjà arrivé par le passé que nos ancêtres aient été privés momentanément de dirigeant (à l'époque de Chimchon par exemple). Il n'est donc pas impossible que ce scénario se soit répété, comme le soutiennent Rachi, Tossefot et Radak. Leur seul point de divergence repose sur IchBochet, à savoir, s'il régna quelques mois après la disparition de son père ou juste avant l'intronisation définitive de David. Toutefois, dans la mesure où il était connu de tous que le prophète Chemouel avait désigné David pour succéder à Chaoul, l'indécision des Israélites n'en est que plus surprenante. Nous allons donc rapporter l'avis du Malbim et du Métsoudat David qui proposent une autre explication : en réalité, si IchBochet accéda bien au

Charade

Mon 1er est un synonyme de pays,
Mon 2nd est une partie de mon tout,
Mon 3ème est un des composants de l'air que nous respirons,
Mon tout est écrit dans notre Paracha et dans celle de Béchala'h.

Jeu de mots

En période de covid, un peuple qui s'assimile mérite une amende.

Devinettes

- 1) A quoi la Torah est-elle comparée dans notre paracha ? (Rachi, 32-2)
- 2) Que répond-on après une bérakha dite dans le Beth Hamikdash ? (Rachi, 32-3)
- 3) Comment les prophètes sont appelés dans la paracha ? (Rachi, 32-7)
- 4) Quelle est la particularité de l'aigle ? (Rachi, 32-11)
- 5) Quel est le nom de l'endroit en Israël où poussent beaucoup d'olives ? (Rachi, 32-13)

Réponses aux questions

- 1) Les cieux symbolisent les Talmidé 'Hakhamim, les Tsadikim, alors que la terre incarne les Amei Aratsote (les gens incultes en Torah). Ainsi, à l'égard des Tsadikim, c'est le dibour kaché (dur) qui est employé, car Hachem est plus pointilleux et plus dur avec ces individus de haut niveau spirituel, alors qu'envers les Amei Aratsote ayant un niveau spirituel bien plus bas, l'Eternel est beaucoup plus doux, plus indulgent (d'où le langage de Amira).
- 2) A l'instar de la pluie n'étant bénéfique qu'à une terre ayant été labourée et ensemencée, ainsi en est-il pour la Torah n'étant bénéfique, que chez une personne ayant fourni un véritable effort pour l'acquérir et possédant de bonnes Midot (dérech érets kadma latorah).
- 3) Ceci fait partie des bienfaits qu'Hachem fit envers Son peuple. En effet, à travers cette pression exercée sur nous lors du don de la Torah, Hachem nous a rendus semblables à une femme Anoussa (forcée) au sujet de laquelle il est dit (Ki Tétsé, 22-29) : « l'homme ayant affligé (ina) cette femme (prise de force), ne pourra plus la renvoyer tous ses jours ». Nous sommes donc pour toujours (quelle que soit notre attitude envers Hachem) attachés indéfectiblement à l'Eternel.
- 4) Cette juxtaposition fait référence à l'enseignement du traité Bérakhot (29b) déclarant : « lo tarvei vélo té'héta » (ne te saoule pas, ainsi tu n'en viendras pas à fauter), car l'ivresse (tichteï 'hamère : tu boiras du vin sans modération) amène l'homme à « s'engraisser » (sombrier dans la luxure : vayichmane yéchouroune) et finir par donner des ruades (vayivate) à son créateur.
- 5) Le terme « héma » a pour guématria 50. Ce nombre fait référence à l'âge où l'on est habilité à apporter des conseils à ceux qui en chercheraient (Ben 'hamichime laétsa, Pirkei Avot 5-21). Ce passouk vient donc faire allusion à travers le mot « héma » que la nation juive a perdu, de par ses fautes et ses égarements, la capacité de conseiller.
- 6) Il est dit dans ce passouk « ani amite vaa'hayé » (je ferai mourir et ferai vivre). Or, il est enseigné dans le traité Taanit (2a) : 3 clés ne sont détenues que dans les mains d'Hachem, l'une de ces trois clés est celle de la résurrection des morts. On comprend ainsi notre passouk déclarant : « Je ferai mourir et ferai vivre » (Moi seul et pas un de mes émissaires : « ani hou vélo a'her »).

pouvoir peu de temps après son paternel, il ne put assoir sa domination que de façon progressive. De ce fait, seule sa tribu natale lui sera assujetti à ses débuts. Elle sera rapidement rejointe par les habitants de Guilaad, loyaux envers Chaoul qui les avait sauvés de leur voisin païen. D'autres ne tarderont pas à les imiter. Et c'est ainsi que tribu après tribu, IchBochet put étendre son autorité jusqu'à gouverner les onze tribus au cours des deux dernières années de sa vie. On comprend mieux maintenant pourquoi cette lutte de pouvoir s'étendit sur un si long intervalle. La Guemara (Sanhédrin 20a) rapporte qu'Avner, principal responsable du retard de la royauté de David, devra en subir les conséquences. Et comme nous le verrons au cours des prochaines semaines, il provoquera un autre incident dramatique qui scellera définitivement son sort.

Yehiel Allouche

A la rencontre de notre histoire

Rabbi Yaacov Reischer ben Yossef Bakofen

Né à Prague en 1661, Rabbi Yaacov ben Yossef Reischer, également connu sous le nom de Rabbi Yaacov Bakofen, est l'une des plus grandes autorités rabbiniques du XVII^e siècle. Dans sa ville natale, il étudia auprès de Rabbi Aaron Shimon Shapira et de son fils Rabbi Binyamin Wolf, qui lui donna sa fille en mariage. Rabbi Yaacov fut nommé Dayan du grand tribunal rabbinique de Prague, officiant ensuite en tant que grand-rabbin à Anspach en

Bavière, puis à Worms (de 1713 à 1719) et finalement à Metz, où il exercera sa fonction jusqu'à son décès en 1733.

Rabbi Yaacov fut un auteur prolifique, écrivant notamment :

- Min'hat Yaacov (Prague, 1689) : un commentaire sur le Torat ha'Hatat du Rama, le livre a été réimprimé en 1696 adjoint d'un commentaire de son fils Rabbi Shimon ;
- Torat haShelamim : commentaire sur les halakhot de Nidda du Choul'han Aroukh ;
- 'Hok leYaacov : commentaire sur les halakhot de Pessa'h du Choul'han Aroukh, ultérieurement

inclus dans les rééditions de celui-ci ;
- Iyyoun Yaacov (Wilhelmsdorf, 1729) : commentaire de l'Ein Yaacov et, en partie, des Pirke Avot ;
- Shvout Yaacov : recueil de ses responsa et de ses décisions en trois parties. La première (Halle, 1709) contient ceux de ses commentaires talmudiques qui n'avaient pas disparu dans un incendie en 1689 (traités Brakhot, Baba Kama et Guittin), la deuxième (Offenbach, 1719) traite des règles de miggo et de sefek sefeka, et la troisième (Metz, 1789) comprend les réponses envers les critiques de ses premières œuvres.

David Lasry

La Question

Dans la Paracha de la semaine, Hachem dit à Moché juste avant sa mort : " et tu mourras sur la montagne, sur laquelle tu monteras ... Comme est mort Aharon ton frère ..."

Rachi explique que cette analogie avec Aharon vient nous signifier que Moché avait trouvé enviable, la façon dont Aharon avait quitté ce monde.

Question : quel était le point en particulier de la mort d'Aharon qui poussa Moché à souhaiter quitter ce monde de la même manière ?

Pour répondre à cette question, penchons-nous sur ce qui différencie la mort d'Aharon de celle du commun des mortels. De manière générale, lorsqu'un homme décède, cela lui arrive sans qu'il ne puisse y jouer le moindre rôle.

Cependant, en ce qui concerne Aharon, Hachem lui dicta étape par étape les préparatifs pour être en condition de quitter ce monde.

Lorsque Moché vit que Aharon s'était éteint en faisant des mitsvot, puisque même pour mourir, il le fit en suivant les commandements d'Hachem, il réclama de pouvoir bénéficier de la même mort, qui serait en elle-même une Mitsva.

Et il fut exaucé, comme il est dit : "et Moché mourut ... selon la parole d'Hachem".

Pirké Avot

Rabbi 'Hanania ben Hakana dit : tout celui qui prend sur lui le joug de la Torah on lui enlève le joug royal et le joug des affaires de ce monde (de sa subsistance), et tout celui, qui se décharge du joug de la Torah on lui met sur lui le joug royal et le joug des affaires de ce monde. (Avot 3,5)

A ce sujet, le Maharal développe : il existe 3 domaines différents auxquels l'homme est « assujéti »

Tout d'abord à sa propre condition humaine et à ses besoins de se nourrir et de subvenir à tous ses besoins primaires.

Ensuite nous sommes également assujettis au pouvoir que d'autres hommes exercent sur nous ce qui est symbolisé dans notre michna par le pouvoir royal. Et enfin le 3eme domaine est la nécessité de « soumission » à Hachem afin de pouvoir trouver notre épanouissement spirituel.

Le Messilat Yécharim dans son introduction explique la raison entraînant une telle nécessité que l'homme évolue dans un environnement lié à la contrainte lui imposant l'effort. En effet, pour démontrer l'existence d'un monde futur consacré aux plaisirs, le Ramhal relève que le monde présent bien que recelant également certains plaisirs n'est en aucun cas orienté vers ces derniers mais a été créé spécifiquement pour promouvoir l'effort (et par cela emmagasiner du mérite), comme il est écrit dans le livre de job (5,7) : l'homme est né pour peiner.

Toutefois, l'homme possède deux factions bien

distinctes qui sont les composantes de son être : sa matérialité et sa spiritualité.

Pour cela, lorsqu'un homme consacre son énergie et ses efforts pour parfaire sa condition spirituelle, Hachem lui retire tout le poids des efforts matériels qui n'ont plus aucune utilité, l'homme remplissant déjà le rôle pour lequel il a été créé, celui d'être confronté à l'effort.

Néanmoins, notre michna nous rapporte une précision. En effet, nous aurions pu croire que cette orientation de vie soit qu'une décision que nous devons prendre une fois et qu'à partir de là, il nous suffirait de nous installer dans notre routine en nous occupant de préoccupations spirituelles pour bénéficier de ce dédouanement de charge du monde matériel. Cependant, la michna ne dit pas : tout celui qui se consacrerait, mais tout celui qui prend sur lui.

Le rav Arie Lévin explique que pour qu'on puisse parler réellement d'effort, il faut pour cela qu'il y ait un renouvellement perpétuel de la prise de décision et de l'engagement de prendre sur soi le joug de la Torah. Car tout comme notre avancée spirituelle ne peut connaître de limites, mais a pour conséquence de faire avancer notre horizon, de même le fait de prendre sur nous de continuer à avancer pour tenter de rejoindre ce nouvel horizon ne peut se contenter d'un unique élan mais devra être perpétuellement renouvelé. Dans de telles conditions l'homme pourra donc être considéré à temps plein et exclusivement comme serviteur d'Hachem sans aucun autre assujettissement.

G.N

Le 'Hazon Ich : chirurgien ou « simple » bon juif ?

Un homme était à l'hôpital Benlinson à Péta'h Tikva, dans le service du Professeur Harden Ashkenazi, le chef du service de neurochirurgie. Après lui avoir détecté une tumeur au cerveau, les médecins l'examinèrent et décidèrent de ne pas l'opérer car l'opération causerait très certainement sa mort. Les membres de la famille du malade ne savaient pas quoi faire, ils allèrent donc voir le 'Hazon Ich et lui racontèrent tous les détails du cas de la maladie. Ils lui demandèrent : « Que devons-nous faire ? » Le 'Hazon Ich prit un morceau de papier, dessina un cerveau et tout son intérieur et plaça des flèches d'un endroit à l'autre. Il leur demanda de dire au professeur que bien qu'il comprenne son avis de ne pas opérer le jeune, il y a tout de même une façon de pouvoir

l'opérer sans le tuer. Il leur expliqua sur le papier qu'il y avait en effet une autre façon d'opérer en passant par un autre côté. Le 'Hazon Ich inscrivit justement des flèches pour bien montrer l'endroit où il fallait opérer.

Après avoir terminé le rendez-vous avec le 'Hazon Ich, un des membres de la famille partit dire au professeur ce que le 'Hazon Ich lui avait dit. Il avait très peur de montrer le papier au docteur, d'autant plus qu'il n'était pas du tout religieux.

Le membre de la famille dit au docteur : « J'ai été chez le 'Hazon Ich, d'ailleurs il vous connaît, il m'a dit de vous montrer un dessin pour vous dire de quelle façon l'opération pourrait se faire. »

Le docteur prit le dessin et dit : « Cette méthode est une nouvelle façon d'opérer mais elle n'a jamais encore été exploitée, et elle est aussi très dangereuse. Si 24 heures s'écoulaient, cela voudrait

dire que le malade est décédé. Mais si le 'Hazon Ich a dit d'agir ainsi, on va faire cette opération telle qu'il la recommande. »

Le professeur se prépara pour l'opération et prit les chirurgiens les plus experts et qualifiés. Après l'opération, 24 heures passèrent et le malade ne s'était toujours pas réveillé. Les membres de la famille étaient très angoissés, ils repartirent donc voir le 'Hazon Ich qui leur répondit : « Chez nous, le temps c'est 72 heures (entre la che'hita et le salage d'une viande, si 72 heures sont passées, elle n'est plus cachère) et pas 24 heures. »

Les membres de la famille demandèrent donc au professeur d'attendre 72 heures et b'H, après 72 heures, le malade se réveilla.

Le 'Hazon Ich n'était pas médecin mais il était un Talmid 'Hakham et dans la Torah tout y est inclus b'H.

Yoav Gueitz

Rébus



La Force d'une parabole

Le fils d'un homme très riche tomba un jour gravement malade. De nombreux médecins se pressèrent à son chevet, mais aucun ne parvint à trouver le remède adéquat. Le père de l'enfant fit donc venir plusieurs spécialistes de l'étranger pour espérer voir guérir le malade. Bien heureusement, un de ces spécialistes réussit à soigner l'enfant. Après que le malade ait été entièrement guéri et alors qu'il s'apprêtait à retourner chez lui, le médecin mit en garde le père de ne jamais donner de viande grasse à son fils car c'était là, la source de son mal. Le père mit évidemment en pratique cette mise en garde pour le bien être de son fils chéri. Une fois, devant s'absenter pour affaires, le père nomma un responsable pour veiller sur son fils et

sur son régime. Mais, malgré toute sa vigilance, lors d'un repas, le fils parvint à attraper un morceau de viande à l'odeur très alléchante, et ainsi il retomba malade. De retour, le père fit tout son possible pour obtenir que le médecin revienne une seconde fois au chevet de son fils mais en lui promettant cette fois qu'il s'efforcera de ne plus le lâcher des yeux. Au prix de nombreux efforts le médecin réussit une nouvelle fois à aider l'enfant à se rétablir. Peu après, lors d'une fête familiale les invités réunis autour de très belles tables dressées, virent soudain l'hôte chasser sèchement son fils qui s'approchait pour goûter à un plat. Alors que tous virent là, le geste d'un père autoritaire, voire cruel, ses proches eux savaient qu'il ne faisait cela

que pour le protéger d'une nouvelle maladie. On voit parfois des gens manquer de telle ou telle chose et ne pas l'obtenir malgré de nombreuses prières. Certains pourraient Has véchalom se demander pourquoi Hachem est-il si dur avec eux. Le Hafets Haïm explique que les clairvoyants comprendront que tout ce que fait Hachem est pour le bien de l'homme.

Le verset nous dit : *"Hatsour tamim paolo ki khol dérakhav michpat el emouna vèen avèl tsadik véyachar hou"*. Lui, notre rocher, Son œuvre est parfaite, toutes Ses voies sont la justice même; Dieu de vérité, jamais injuste, constamment équitable et droit. (32,4)

Lui seul sait ce qui est bon pour chacun et ce dont il faut le préserver.

Jérémy Uzan



La Question de Rav Zilberstein

Léilouï Nichmat Roger Raphaël ben Yossef Samama

Réouven est un bon juif qui aime faire des Mitsvot. Un jour, alors qu'il se promène dans les rues de Jérusalem, il découvre, jeté sur la chaussée, un beau manteau de fourrure qui semble être tombé des mains d'un homme. Heureux de pouvoir accomplir cette si belle Mitsva d'Achavat Avéda, il se demande déjà comment il va faire pour découvrir le malheureux propriétaire. Mais dès qu'il prend le manteau dans ses mains, il aperçoit qu'il est écrit sur l'étiquette intérieure, le nom de son ami Yossef qui habite à quelques pâtés de maisons. Pressé d'aller au travail, il demande à son fils Elie de prendre l'habit et de l'apporter à son propriétaire. Elie, content de faire plaisir à son père, se dépêche donc d'y aller immédiatement. Mais au moment où il passe devant le stade du quartier, ses amis qui sont en train de jouer au foot l'aperçoivent et l'invitent à les rejoindre. L'enfant ne se fait pas prier et fonce s'amuser. En fin d'après-midi, lorsqu'il rentre enfin chez lui, Réouven lui demande s'il a bien remis le manteau à Yossef, ce à quoi Elie répond que cela lui est sorti de la tête... Père et fils se retrouvent donc à foncer vers le stade. Mais malheureusement la fourrure a disparu. Réouven est désespéré, non seulement il est possible qu'il doive rembourser son ami mais surtout il a perdu cette si belle Mitsva. Il décide donc d'appeler Yossef pour l'en informer. Il s'exécute immédiatement et à peine a-t-il commencé à expliquer à Yossef qu'il a retrouvé son manteau, celui-ci se fond en remerciement car cette fourrure vaut une petite fortune. Et avant même que Réouven puisse lui raconter la fin tragique de l'histoire, Yossef lui demande d'envoyer le manteau par Elie le lendemain matin en allant à l'école. Réouven va vite trouver son Rav et lui demande dans un premier temps s'il est 'Hayav de rembourser Yossef par la faute de son fils, et si oui, est-ce que la demande de Yossef y change quelque chose ?

La Guemara Baba Kama (56b) se demande quel statut a le gardien d'une trouvaille ? Est-il considéré comme un gardien non payé ? Ou bien comme un gardien payé car il « évite » ainsi de devoir donner la Tsédaka, étant déjà occupé par une autre Mitsva ? Mais cela ne change pas grand-chose puisque dans tous les cas Réouven sera 'Hayav car il s'agit d'une négligence dont même le gardien bénévole est responsable. Le fait de laisser un objet dans les mains d'un enfant est considéré comme une négligence, comme on le voit dans la Guemara Baba Batra (87b). Cependant, Rav Zilberstein nous enseigne que dans notre histoire, Réouven sera Patour. Cela car de nos jours il est fréquent d'envoyer des objets (d'une certaine valeur) dans un même quartier par un enfant qui saura normalement y faire attention pendant un si court laps de temps, comme nous l'apprend le Imré Yocher. Or, dans les problèmes d'argent, on ira souvent d'après la coutume locale. Et même si cela ne suffira pas à rendre Patour Réouven si l'on suppose qu'il n'est pas évident que pour une telle somme et dans un tel contexte un homme enverrait un enfant, dans notre cas où Yossef a explicitement demandé et donc montré son accord pour un tel envoi, Réouven sera Patour car il ne s'agit donc pas d'une négligence.

Haim Bellity

Comprendre Rachi

« Tendez l'oreille les cieus et je parlerai, et qu'écoute la terre les paroles de ma bouche » (32,1)

Rachi écrit : « ...Moché s'est dit... Si Jamais Israël devait dire : "-Nous n'avons pas accepté l'alliance"-, qui viendra les contredire ? Voilà pourquoi il a pris à témoins le ciel et la terre... et aussi parce que s'ils le méritent, les témoins les récompenseront : la vigne donnera son fruit... le ciel la rosée... Et s'ils sont coupables, la main des témoins sera contre eux, en premier se fermera le ciel et il n'y aura pas de pluie, et la terre ne donnera pas sa récolte... »

« Que s'infilte mon enseignement comme la pluie, que coule ma parole comme la rosée, comme des vents sur la verdure, comme des gouttes de pluie sur l'herbe » (32,2)

Rachi écrit : « Le témoignage que vous porterez c'est ... la Torah est : la vie comme la pluie ... comme la rosée dont tous se réjouissent, comme des vents qui fortifient et font pousser la verdure, ainsi la Torah élève ceux qui l'étudient... »

On pourrait se poser les questions suivantes :

Le ciel et la terre sont des témoins, mais quel témoignage doivent-ils faire ? D'un côté, Rachi dit que leur rôle est de punir ou récompenser, mais d'un autre côté, Rachi écrit que le témoignage est que la Torah amène la vie au monde... ? Le témoignage du ciel et la terre consiste-t-il à punir ou récompenser ou bien à faire un discours sur tous les bienfaits que la Torah apporte à l'image de la pluie, la rosée, le vent... ?

Selon l'explication de Rachi sur le deuxième verset où le témoignage consiste à dire que la Torah amène au monde tous les bienfaits à l'image de la pluie, la rosée, le vent... comment le ciel et la terre peuvent-ils exprimer cela ? Rachi explique que la rosée est mieux que la pluie car elle convient même aux voyageurs et le vent est mieux que la rosée car il fait grandir les végétaux. Selon cela, pourquoi la Torah n'a-t-elle pas comparé directement la Torah au vent ?

On pourrait proposer la réponse suivante : En réalité, le deuxième verset vient compléter et dévoiler le sens véritable du premier verset. En effet, si on avait que le

premier verset, on aurait expliqué que dans le cas du non-respect de la Torah, le ciel et la terre arrêteraient de fonctionner en tant que punition, c'est-à-dire que le ciel pourrait donner la pluie et la terre pourrait donner la récolte mais pour punir ils ne le feraient pas. Là intervient le deuxième verset qui nous dit que s'il n'y a pas de Torah, c'est un fait que le ciel et la terre ne fonctionnent pas même si on ne voudrait pas punir. Le fait que le ciel et la terre ne puissent pas fonctionner sans Torah est une réalité. Moins il y a de Torah, plus la planète va à la dérive et se dérègle, c'est pour cela que la Torah est comparée à la pluie, à la rosée, au vent... qui sont des éléments indispensables au bon fonctionnement de la planète. Quand bien même le vent est celui qui amène le plus de bienfaits, cela n'empêche pas que la pluie et la rosée soient également indispensables, et c'est là tout le message : la Torah est indispensable au fonctionnement de la planète à l'image de la pluie, le rosée, le vent...

Ainsi, Moché Rabénou dit que si dans les temps futurs des bné Israël ne respectent pas la Torah en argumentant qu'ils ne l'ont jamais acceptée, Moché Rabénou, n'étant plus là pour les contredire, désigne le ciel et la terre pour le leur rappeler en s'exprimant par l'arrêt de la pluie, des catastrophes naturelles, la dégradation de la planète... Et Moché Rabénou continue et dit que ce n'est même pas une punition mais une réalité : la planète ne peut fonctionner de manière optimale que s'il y a la Torah, et moins il y a de Torah plus la planète se dégrade car la Torah est indispensable au bon fonctionnement de la planète à l'image de la pluie, la rosée, le vent... et la manière par laquelle le ciel et la terre s'expriment est la sécheresse, l'inondation, l'incendie, la tempête... donc lorsqu'une catastrophe naturelle se produit c'est en réalité un grand cri, un grand appel à la techouva pour ainsi nous renforcer dans la Torah, ce qui engendrera le fait que le ciel et la terre fonctionneront à merveille, la planète sera magnifique, splendide, équilibrée, brillera de splendeur et de beauté et sera remplie de vie.

Ainsi Moché Rabénou désigne le ciel et la terre pour nous le rappeler : la Torah c'est la vie.

Mordekhaï Zerbib